



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 13 décembre 2023 par le Ministre du Collège de la Commission communautaire française chargé de la politique de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, des Personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire, sur un projet d'arrêté 2023/1419 du Collège de la Commission communautaire française 'relatif aux centres d'activités de jour mettant en œuvre la section 4 du chapitre 5 du décret de la Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l'inclusion de la personne handicapée', portant le numéro 75.093/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 15 décembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.